

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE

PAROISSE ARC/ AUTRE/ CHAMPLITTE

DU 21 NOVEMBRE 2019

Présents : MF Grisouard, C. Passard, E. Verdurand , L. Bretillot, B. Striby, M. Blanchot, B. Jandot, G. Poiret, P. Montoy, L. Sartelet,

Absent excusé : B. Henriot

Absent : H. Salomon

ORDRE DU JOUR

ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE

Le Conseil souhaite la bienvenue à Estelle Verdurand, qui intègre le conseil économique en tant que représentante de la nouvelle Equipe de Coordination Pastorale.

EGLISE DE MANTOCHE

La commune envisage sa restauration. L'architecte a chiffré les travaux à environ 150.000€ hors retable, comprenant : peinture, électricité, sonorisation, luminaires.

Le coût de l'aménagement Liturgique revient à la Paroisse.

Les entreprises devront répondre avant le 12 décembre, pour une date prévisionnelle de commencement du chantier en mars/avril 2020.

La Paroisse versera à la commune de Mantoche la somme de 75.000€ pour financer une partie des travaux. Cette somme représente la vente en 2014 d'un immeuble paroissial situé sur la commune et le solde du compte de l'association paroissiale Jeanne d'Arc Saint Nicolas après sa dissolution.

Actuellement, cette somme est à la caisse de dépôt du Diocèse.

DENIER DE L'EGLISE

A ce jour , une baisse des dons est enregistrée au niveau de la Paroisse.

Il reste un mois pour redresser la situation.

Dans les prochains jours, le Diocèse enverra un courrier de rappel à tous les donateurs de 2018 qui ne se sont pas encore manifestés.

VENTE GARAGE PRESBYTERE ARC LES GRAY ET SALLE PAROISSIALE AUTREY LES GRAY

Malgré x relances adressées au service du Diocèse qui gère ces deux dossiers, rien ne bouge...
Laurent Bretilot va intervenir directement.
Affaire à suivre.

PARC RECOING RUE BEC A ARC LES GRAY

Depuis la fermeture de l'école et son transfert à St Pierre Fourier à Gray, les locaux sont inoccupés .
L'ensemble de l'immeuble d'une superficie d'environ 2 ha est mis en vente par l'UFSA (Union Familiale et Sociale Arcoise) .
Un éventuel acquéreur a soumis une offre d'achat.
Les membres du conseil donnent un avis favorable.

AFFAIRES DIVERSES

EGLISE D'ARC LES GRAY

L'ampli de la sonorisation est vétuste et n'est plus réparable.
Un devis de renouvellement a été demandé à l'entreprise Cousson de Cresancey.
Montant du devis pour 1.612,50€ TTC comprenant, 1 microphone de surface pour l'autel, 1 ampli, 1 appareil CD, clé USB et carte CD.
L'assemblée donne son accord.

PRESBYTERE D'ARC LES GRAY

Sur le système de chauffage, une vanne trois voies est à remplacer.
Un premier devis, évalue la dépense à 1.500€.
L'assemblée demande un deuxième devis à une autre entreprise.

EGLISE DE NEUVILLE LES CHAMPLITTE

Lors d'une intervention, Laurent Sartelet signale le mauvais état de la charpente bois qui se trouve sous la voûte.
Une réunion est prévue sur place le 29 novembre à 13h30 pour évaluer les dégâts.

INVENTAIRE INTÉRIEUR DES EGLISES

CHARGEY LES GRAY est terminé
AUVET est bien avancé
MONTARLOT et NEUVILLE LES CHAMPLITTE sont en cours
ARC LES GRAY va démarrer.

Le rapporteur

G. POIRET